MINORITÉS INVOLONTAIRES AU MANITOBA FRANÇAIS : RÉSISTANCE, RÉSILIENCE ET RENAISSANCE

Nathalie Piquemal (Ph. D. anthropologie et éducation, University of Alberta, 1999) est professeure-agrégée en éducation interculturelle à l'Université du Manitoba. Elle est spécialisée dans la recherche sur les phénomènes de discontinuités culturelles et d'acculturation pour les élèves autochtones et pour les élèves immigrants, notamment ceux touchés par les guerres.

Yves Labrèche (Ph. D. anthropologie, Université de Montréal, 2005) est coordonnateur du programme de maîtrise ès arts - Études canadiennes de l'Université de Saint-Boniface où il enseigne depuis 2005. Il est également coordonnateur d'une alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien et chercheur au sein de cette alliance depuis 2007. Il travaille présentement avec les Métis du Manitoba et ses recherches antérieures lui ont permis de contribuer à la connaissance des cultures autochtones de l'Arctique et du Labrador.

Ce texte réflexif qui découle de recherches ethnographiques, porte sur les difficultés d'intégration, les aspirations et les stratégies de réfugiés francophones dans un paysage culturel et linguistique dominé par l'anglais. Compte tenu des flux migratoires et de la mouvance identitaire qui affectent les îlots francophones de l'Ouest canadien, notre réflexion fait appel aux concepts de déterritorialisation/reterritorialisation (Deleuze et Guattari) et de minoration (Maddibo) et s'attarde sur la question de dépossession sociale, linguistique et identitaire des minorités involontaires.

En tant que minorités involontaires, les réfugiés rencontrent des difficultés d'intégration qui ne sont certes pas négligeables. Évoluant dans un paysage social marqué par la prédominance de l'Anglais et par la dominance de valeurs teintées par des mouvements colonisateurs européens, les réfugiés de souche francophone se retrouvent souvent minorisés et, *de facto*, altérisés, à deux niveaux : de par la langue et de par leur appartenance ethnique. Dans cet article, nous proposons d'exposer les facteurs d'adversité et les facteurs de soutien à l'intégration de ces minorités en contexte urbain.

Dans notre réflexion sur les réfugiés, nous utilisons l'approche anthropologique du statut minoritaire développée par Ogbu et Simon (1988), et qui comprend les quatre catégories suivantes : autonome, volontaire ou immigrant, et involontaire ou non-immigrant. Ogbu et Simon définissent les minorités involontaires comme des gens qui ont été conquis, colonisés, ou rendus esclaves (« *people who have been conquered, colonized, or enslaved* », 1988, p. 165). Les réfugiés sont classifiés comme une catégorie à part, mais il est suggéré qu'ils appartiennent eux aussi, par défaut, à la catégorie des minorités involontaires : « Refugees who were forced to come to the United States because of civil war or other crises in their places of origin are not immigrants or voluntary minorities. They did not freely choose or plan to come to settle in the United States to improve their status » (Ogbu & Simon, 1988, p. 164). Ainsi, nous proposons d'opérationnaliser la notion de minorité involontaire de la façon suivante : des individus n'ayant pas choisi leur destinée librement en raison du colonialisme, de la violence physique ou de tout autre facteur oppressif qui les ont repoussés vers les marges de la société ou encore forcés à l'exil.

Notre réflexion porte sur les processus derésistance, de résilience, et de renaissance des des réfugiés venus de pays africains francophones, bien qu'ayant souvent transité par des camps de réfugiés en pays anglophones. Compte tenu des flux migratoires et de la mouvance identitaire qui affectent ces îlots francophones de l'Ouest canadien, notre réflexion fait appel aux concepts de déterritorialisation/ reterritorialisation (Deleuze et Guattari, 1972 et 1991) et de minoration (Maddibo, 2008) en s'attardant sur la question de dépossession sociale, linguistique et identitaire des minorités involontaires.

Les réfugiés du Manitoba proviennent essentiellement de l'immigration dite « humanitaire » qui constitue l'une des trois catégories d'immigration telles qu'elles sont définies par le gouvernement fédéral du Canada : humanitaire, économique et sociale (Becklumb, 2008). L'immigration dite humanitaire, et objet de la présente réflexion, répond à un souci relatif aux droits de la personne et a pour but « d'offrir l'asile à ceux qui craignent avec raison d'être persécutés du fait de leur race, leur religion, leur nationalité, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social en particulier, ainsi qu'à ceux qui risquent la torture ou des traitements ou peines cruels et inusités » (Ministère de la Justice, Canada, 2012).

Migrants de nécessité, souvent forcés à l'exil à causes des guerres, de l'instabilité sociale et politique, des famines, ou autres formes de violence qui portent atteinte aux droits de la personne et à la dignité humaine, les réfugiés constituent depuis quelques décennies une proportion non négligeable des immigrants du Manitoba, dont une minorité est de souche francophone (Piquemal & Bolivar, 2009). Dépossédés de leurs biens, de leurs foyers et des leurs, de leurs terres ainsi que du sentiment d'appartenance qui s'y rattache, et bien souvent de leurs statuts sociaux, les réfugiés subissent généralement une première forme de déterritorialisation lorsqu'ils quittent leurs chez-eux pour trouver un refuge, parfois temporaire, parfois quasi permanent, dans un camp de réfugiés (Piquemal, Bahi, & Bolivar, 2010). Les camps de réfugiés peuvent faire l'objet d'un processus de territorialisation, dans la mesure où « les sociétés qui les occupent s'approprient et aménagent l'espace » (Dedenis, 2007, p. 2). Cette première reterritorialisation se fait non sans heurt, car il est évident que l'exil blesse l'identitaire ainsi que le sentiment d'appartenance sociale, surtout « quand l'exil est dû à des conflits où le facteur ethnique ou identitaire est mis en avant par les belligérants » (*Ibid*., p. 3). Certaines personnes, voire certaines sociétés, sont sédentarisées dans les camps de réfugiés, y étant établies depuis plusieurs années, voir générations. D'autres arrivent à s'engager dans une démarche migratoire leur permettant de s'établir dans un territoire permanent, par exemple au Canada. Une seconde étape de reterritorialisation mettant en jeu l'identitaire, le social et le politique entre en cours. Dans cette reterritorialisation, un processus de reconstruction, voire de renaissance, identitaire et de positionnement social, se met en place, et s'actualise selon, généralement, trois étapes émotionnelles distinctes, à savoir *attachement-détachement-rattachement* à la terre hôte (Piquemal & Bolivar, 2009). Des recherches montrent que la résilience des réfugiés est un phénomène clé dans les possibilités de mobilité sociale intergénérationelles (Bahi & Piquemal, 2013).

Nous ne retiendrons ici que deux des questions ayant orienté nos travaux ethnographiques auprès des réfugiés : Dans quelle mesure l'individu ou la famille ont-ils pu développer un sentiment d'appartenance, voire d'attachement à l'environnement social ainsi qu'un sentiment de réussite ? Quels sont les facteurs qui favorisent ou, le cas échéant, entravent le développement de ce sentiment d'appartenanceet d'adaptation en contexte interculturel ?

Sur le plan méthodologique, l'équipe de recherche (Piquemal, Bahi, et Bolivar, leur assistant de recherche) a privilégié une approche qualitative et phénoménologique et procédé à des entrevues semi-structurées. 18 jeunes de 11 à 17 ans (immigrants réfugiés au Canada depuis 4 ans ou moins, RDC, Ouganda, Tanzanie, Djibouti) ont participé ainsi que 16 familles réfugiées (RDC, Tchad, Côte d'Ivoire, Haïti). Nous retiendrons ici quelques segments narratifs sur les expériences pré- et post-migratoires, et le lien avec le succès socio-scolaire du jeune en commençant par les témoignages des élèves :

> « Il m'arrive de me souvenir de mes amis là-bas. Tout, même la terre me manque ».- Élève (16 ans)

> « Le premier jour de classe, j'avais peur, j'avais peur des élèves, parce que je n'étais pas habitué aux Blancs. Et puis, j'avais peur des langues, le français et l'anglais, le français pour les apprentissages et l'anglais parce que ici au collège on parle toujours en anglais ». - Élève (17 ans)

> « Je me sens bien à l'école. Il y a beaucoup d'amis qui m'aident.Et il y avait un prof qui m'a beaucoup aidé ». - Élève (13 ans)

Les témoignages des parents montrent également les difficultés mais également l'espoir ou la résilience :

> « Mais comment est-ce que quand les autres sont tués ou violés, on peut vivre en paix ? Pensez-vous que je puisse vivre en harmonie ? Non. C'est une douleur perpétuelle. Mais on se force à aller de l'avant, de prendre ce qu'il y a de bon ici ». - Parent (Piquemal, Bahi, & Bolivar, 2010, p. 47)

> « J'ai trouvé un sens, l'espoir d'une belle vie, la possibilité de réussir » - Parent (Piquemal & Bolivar, 2009).
> « Le Canada est arrivé comme Moïse le sauveur ». - Parent (Piquemal, Bahi, & Bolivar, 2010, p. 45)

> « On fait un effort, on veut s'adapter, alors on a une

devise : On travaille dur ». - Parent (Piquemal, Bahi, & Bolivar, 2010, p. 45).

> « Il faut que j'accepte que je suis rentré dans un nouveau monde, et puis, j'ai créé un nouveau monde. Et puis ce monde ne doit pas obligatoirement être le monde dans lequel j'ai grandi ». - Parent (Piquemal, Bahi, & Bolivar, 2010, p. 47)

Ce dernier témoignage exprime, sans aucun doute, un sentiment de déterritorialisation initialement vécu, mais aussi, et conformément à la théorie deleuzienne, un sentiment productif et créatif de reterritorialisation.

DÉTERRITORIALISATION / RETERRITORIALISATION DES MINORITÉS INVOLONTAIRES

Deleuze et Guattari ont décrit le processus de déterritorialisation de multiples façons, et dans leur ultime collaboration que représente *Qu'est-ce que la philosophie* (1991), ils affirment que la déterritorialisation peut être physique, mentale ou spirituelle. Le concept peut être saisi comme étant un mouvement qui produit du changement. Conçue comme une trajectoire, la déterritorialisation contient ainsi le potentiel créatif d'un assemblage et peut signifier une émancipation par rapport aux relations fixes qui caractérisent un corps social tout en l'exposant à une nouvelle forme d'organisation. La déterritorialisation est toujours liée à un processus de reterritorialisation qui en est le corollaire, ce qui ne veut pas dire le retour au territoire original mais plutôt la manière dont les éléments déterritorialisés se recombinent et forment de nouvelles relations (Parr 2010, p. 69 et 73).

En se penchant sur la philosophie de Deleuze et de Guattari (1972) qui comporte une critique de la psychanalyse œdipienne, ainsi que par la suite une critique du capitalisme, on découvre le processus de déterritorialisation comme un processus d'émancipation du sujet humain par rapport aux codes institutionnels souvent oppressifs. La notion de désir se trouve ainsi au cœur de cette philosophie, laissant entendre que le sujet tout comme les flux du désir sont de nature nomadiques, somme toute aléatoires. Ainsi, être déterritorialisé équivaudrait en quelque sorte à échapper aux codes, à s'émanciper par rapport à ceux-ci. Le concept de déterritorialisation a aussi été repris dans les réflexions sur la mondialisation proposées par Lafontant (2008) qui voit les flux migratoires et les échanges socio-économiques donner lieu à une recomposition sociale et politique. Dans le contexte géopolitique, la notion de déterritorialisation fait référence à une perte de territoire.

La notion d'émancipation nous paraît d'emblée pertinente dans le cas des immigrants issus d'un projet migratoire caractérisé par le choix, la liberté, et l'indépendance. Notre réflexion sur les réfugiés nous porte, cependant, à avancer que la déterritorialisation des minorités involontaires est un processus destructif dans la mesure où il s'inscrit dans des mouvements de violence minorisants et altérisants (colonisation, guerres civiles, etc.) qui persistent. Si recomposition sociale et politique il y a, celle-ci ne se fait pas tant dans l'émancipation qu'elle se fait d'abord dans l'oppression, voire la destruction d'une collectivité et l'imposition unilatérale d'une organisation sociale et politique. En d'autres termes, *je* deviens étranger et minoritaire dans *mon* propre territoire. Le réfugié est devenu l'*autre* dans l'exil qui suit les conflits bien souvent à caractère ethnique, dans lesquels la déterritorialisation pût prendre la forme d'un génocide, comme par exemple au Ruanda, d'expulsion, ou encore de nomadisation forcée, comme par exemple dans le cas des Bédouins.

La reterritorialisation des minorités involontaires peut ainsi conserver l'empreinte d'un régime de nature dictatoriale et opprimante, donc destructrice, ou évoluer vers un espace partagé différent mais équitable, donc constructif. La reterritorialisation comme un processus de renaissance débute dans la résilience et la résistance des minorités involontaires et dans la reconnaissance et réparations des abus commis par la majorité.

Dans la philosophie de Deleuze et de Guattari, la reterritorialisation est un processus créatif qui permet une mouvance, une nouvelle actualisation, comme par exemple dans le cas de l'écriture. En ce qui concerne les minorités involontaires du Canada, la reterritorialisation a pu, éventuellement, faire l'objet d'un processus créatif, dans la mesure où, même s'il y a des souffrances migratoires, il y a un processus d'occupation et d'appropriation de l'espace qui se veut inclusif et équitable, grâce, entre autre, à la jouissance possible des droits et libertés garantis par la *Charte canadienne des droits et des libertés* (1982). Il est évident qu'un tel cheminement est complexe, et que la possibilité de jouir de ces droits et de ces libertés reste un souci constant pour le politique. Résistance et résilience caractérisent la transition entre déterritorialisation et reterritorialisation pour les minorités involontaires, pour ensuite laisser place à une renaissance dans laquelle l'individu se reconstruit autrement avec un ancrage à son identité d'origine plus ou moins prononcé selon les circonstances de chacun.

MINORITÉS, TRANSFORMATIONS ET DEVENIR

Dans la philosophie kantienne, la minorité est associée au « fait derecevoir sa loi ou sa détermination d'une autre personne. Concrètement, c'estle fait d'être sous la tutelle d'autrui. » (Aliana 2010, p. 21). Cela peut aussi signifier l'état dans lequel les groupes minoritaires sont plongés lorsqu'ils sont assujettis à un régime autoritaire, à tout un dispositif de domination et de normalisation. Dans une toute autre lancée,

les travaux de Deleuze et Guattari sur les concepts de « minorité, » « minoritaire » et « devenir-minoritaire » peuvent servir de point de départ pour une réflexion sur les facteurs de création de nouveaux contextes socioculturels selon des termes qui valorisent le potentiel et la plasticité du devenir-minoritaire (Bouaniche 2007, p. 202). Selon cette perspective porteuse d'espoir pour les déplacés et les groupes minorisés, Deleuze et Guattari ont ainsi esquissé une politique du métissage et de la transhumance en valorisant la déterritorialisation (Aliana 2010, p. 19). « Physique, psychologique ou sociale, la déterritorialisation est relative tant qu'elle concerne le rapport historique de la terre avec les territoires qui s'y dessinent ou s'y effacent […] » (Deleuze et Guattari, 1991, p. 85). Les droits de la personne ont été bafoués au Canada et ailleurs notamment parce qu'ils coexistent avec bien d'autres axiomes qui permettent l'appropriation des terres et des ressources (*Ibid*., p.103). Dans le contexte du néo-capitalisme et de la mondialisation, des populations entières continuent d'en faire les frais. Forcés à la semi-sédentarité dans des camps de fortune, les réfugiés deviennent étrangers à eux-mêmes, à leur propre langue et à leur propre nation. Leur transplantation en terre d'Amérique et la métamorphose qui l'accompagne ne se font pas sans heurt, mais la reterritorialisation de ces étrangers qui renaissent au « pays métis[1] » des Canadiens (*cf*. Saul 2008) devrait servir de leçon afin que nous soyons mieux en mesure de « diagnostiquer nos devenirs actuels » et de proposer de nouvelles trajectoires pour mieux servir la vie (Deleuze et Guattari, 1991, p.108 ; cf. Nietzsche 1990). En effet, il ne s'agit pas seulement d'accueillir ces individus et ces groupes errants et de leur offrir des accommodements adéquats sur le plan physique, psychologique et social, mais surtout de réinventer avec eux la réciprocité et de nouvelles manières d'être dans nos écoles et dans tous les secteurs de la vie sociale (arts, économie, politique, etc.).

En somme, les identités francophones minoritaires s'enrichissent et se déterminent dans des territoires dès lors caractérisés par la mouvance, le nomadisme et la circulation des informations et des valeurs. Dans nos travaux qui marient recherche et enseignement, nos approches et notre attention portent dès lors sur le métissage culturel, les relations interculturelles et l'éducation à la citoyenneté et non plus seulement sur l'ethnogenèse ou l'enracinement séculaire des communautés humaines dans leur environnement naturel et leurs traditions.

En terminant, soulignons la pertinence du dialogue interculturel, de l'éthique et des efforts de sensibilisation consentis pour créer des rapprochements entre groupes minorisés et les autres Canadiens en vue d'aménager des territoires favorables à la réciprocité, aux échanges équitables et à l'adaptation. Nous insistons également sur l'importance d'offrir aux jeunes, citoyens de demain, une meilleure compréhension des enjeux et des défis associés à la diversité ethnoculturelle.

1 Les Autochtones ont joué un rôle déterminant dans la définition du Canada et des identités canadiennes et continuent d'influencer le devenir collectif à chaque jour. C'est pour cette raison que nous reprenons l'expression de cet auteur en insistant sur sa dimension identitaire plutôt que géographique.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les éditeurs de l'ouvrage dans lequel le texte intégral a été publié, à savoir Franck Chinier-Riboulon et Anne Garrait-Bourrier, et par extension les Presses Universitaires Blaise Pascal et la Maison des Sciences de l'Homme pour nous avoir autorisés à republier cet article. La référence de l'article originale est la suivante : Piquemal, N., & Labrèche, Y. (2013). Minorités involontaires au Manitoba français : Résistance, résilience et renaissance. *In F. Chignier-Riboulon et A. Garrait-Bourrier (Eds.). (2013). Minorités isolées en Amérique du Nord. Résistances et résiliences culturelles Maison des Sciences de l'Homme.* Clermont-Ferrand, France : Presses Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC 32, 123-139.

Nous remercions les réfugiés qui ont participé à ces recherches, ainsi que notre partenaire communautaire, l'Accueil Francophone (volet nouveaux-arrivants). Nous remercions également nos collègues de l'Alliance de recherche universités-communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien : Léonard Rivard (directeur / titulaire), Boniface Bahi et Bathélemy Bolivar (respectivement cochercheur et assistant de recherche, volet nouveaux arrivants). Nous remercions le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui a financé ce programme de recherche (2007-2012).

RÉFÉRENCES

Aliana, S.B.E. (2010). Géophilosophie et déterritorialisation chez Gilles Deleuze : esquisse d'une nouvelle citoyenneté dans l'espace public postnational, *Afrique et développement*, vol. XXXV, no. 4, 19-46.

Bahi, B., & Piquemal, N. (2013). Dépossession socio-économique, linguistique et résilience : horizons de mobilité sociale chez les élèves immigrants, réfugiés au Manitoba. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 25(1-2), 109-128.

Becklumb, P. (2008). *Le programme canadien d'immigration*. Parlement du Canada. http://www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/bp190-f.htm#fn1

Canada. Ministère de la Justice Canada. (2012). Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Alinéa 3(2)b). Site : http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/I-2.5/section-3-20120704.html

Bouaniche, A. (2007). *Gilles Deleuze : une introduction*. Collection Agora, Paris, Pocket, département d'Univers Poche.

Canada. Citoyenneté et Immigration. (2007). *Les réfugiés et le système canadien d'octroi de l'asile*. Site : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2007/2007-06-20.asp.

Canada. Ministère de la Justice Canada. (1982). *Charte canadienne des droits et des libertés*. http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html

Charest, P. (1994). Ethnométhodologie et recherche en éducation, *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 741-756.

Dedenis, J. (2007). Le camp de réfugiés. A l'intersection de la géographie et de l'anthropologie. Anthropologie de l'espace des migrants. Ailleurs, Université de Rouen. http://www.georouen.org/IMG/pdf/Dedenis_AnthropoMigrant.pdf

Deleuze, G. et Guattari, F. (1972). *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*. Paris, Les Éditions de Minuit.

Deleuze, G. et Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Minuit.

Hollinger, D.A. (2006). *Postethnic America: Beyond Multiculturalism*. Édition revisée et mise à jour. New York, Basic Books.

Lafontant, J. (2008). L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation. *Francophonies d'Amérique*, 26, 407-415.

Madibbo, A. (2008). The integration of Black francophone immigrant youth in Ontario: challenges and possibilities. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Spring/Printemps, 45-49.

Nietzsche, F. (1990). Considérations inactuelles I et II, trad. de P. Rusch, Paris, Gallimard. Cf. Deuxième Partie: De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie (1874).

OGBU, J. et SIMON D. (1998). Voluntary and involuntary minorities: a cultural-ecological theory of school performance with some implications for education, Anthropology and Education Quarterly 29(2), 155-188.

Parr, A. (2010). *The Deleuze Dictionary*. Revised edition. Edinburgh, Edinburgh University Press [2005]. http://www.scribd.com/doc/88899888/34/deterritorialisation-reterritorialisation

Piquemal, N., Bahi, B. et Bolivar, B. (2010). Nouveaux arrivants humanitaires et économiques au Manitoba francophone : Entre défis et succès social. *Revue Canadienne de Recherche Sociale*, 3 (1), 41-51.

Piquemal, N., Bahi, B. et Bolivar, B. (2009). Discontinuités culturelles et linguistiques : Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Revue d'Intégration et de Migration Internationale*, 10, 245-264.

Piquemal, N. et Labrèche, Y. (2011). La francophonie dans l'Ouest canadien : Connaître, savoir-faire, et savoir-être. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, Summer/Été, 21-25.

Saul, J. (2008). *Mon pays Métis : Quelques vérités sur le Canada*. Montréal, Les Éditions du Boréal.

Thériault, J. Y. (1999). *Francophonies minoritaires au Canada, L'état des lieux*. Moncton, Éditions d'Acadie.

Statistics Canada. (2010). Population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, chiffres de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires, et les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement - Données-échantillon (20 %), website accessed 17 Sept. 2011, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403-fra.cfm?Lang=F&T=403&GH=6&GF=46&G5=0&SC=1&S=0&O=A.

University of Manitoba. (2011). University of Manitoba Statement of Apology and Reconciliation to Indian Residential School Survivors. Truth and Reconciliation Commission of Canada. http://umanitoba.ca/about/media/StatementOfApology.pdf